

B) A propos des différentes formes de rente, il a été beaucoup question du métayage. Il existe sans doute d'autres formes. Certains ont évoqué les relations tributaires entre peuples différents. D'autres ont proposé les relations hommes-femmes, les relations au niveau de la production immédiate. Je pense qu'il est important d'insister aussi sur les formes d'extorsion de la rente foncière par les sociétés d'État. La question a été évoquée mais non traitée dans le cadre de cette commission. Je poserai le problème à propos des formes de la rente. Je me demande d'abord si la création et la transformation des formes de la rente foncière sont toujours d'actualité dans un contexte d'intégration de l'agriculture africaine dans les rapports de production capitalistes. On le prétend mais l'a-t-on véritablement vérifié ? Y a-t-il des études qui le montrent actuellement bien clairement ? Y a-t-il, en second lieu, des formes de rente foncière caractéristiques de l'agriculture africaine d'aujourd'hui ? On a beaucoup parlé de métayage mais cette forme, sans être secondaire, me paraît moins importante que d'autres. Enfin, quels sont les indicateurs fondamentaux permettant de mesurer la transformation de la rente en profit capitaliste ? Ce problème n'est ni exclusivement théorique, ni seulement technique. C'est un problème politique qui se pose très concrètement aux paysans en Afrique et ailleurs.

C) En ce qui concerne les propositions de recherche, je pense qu'il est essentiel de s'atteler à une double tâche : faire une synthèse des conceptions de la rente foncière et clarifier les approches théoriques différentes. On dispose maintenant d'un certain nombre d'outils et la commission a mis en évidence une divergence qui commence à émerger. Je pense, par ailleurs, qu'il est temps d'analyser les problèmes que pose l'interférence des conceptions classiques de la rente foncière et des conceptions juridiques africaines. Ce problème épistémologique est au centre des journées d'études mais il ne me semble pas que les participants soient parvenus à une synthèse.

Je voudrais terminer par une double proposition : il est important de procéder à un recensement, à une étude comparative (fût-elle simplement bibliographique) des formes de métayage. Il conviendrait également de replacer la constitution des formes différentes de rente foncière dans le contexte national et international actuel. Cette tâche déborde assez largement l'objet de cette commission.

3. SYNTHÈSE DES DÉBATS

Émile LE BRIS

En dépit du thème annoncé, la commission a-t-elle bien débattu du problème de la rente foncière en Afrique ? Pour paradoxale qu'apparaisse la question, il n'est pas inutile de la poser tant les discussions ont virevolté autour du sujet sans jamais parvenir à le cerner.

Plusieurs explications se présentent. On rappellera d'abord que le Comité



A 2607 ex. 2

E 9607 ex. 2

de préparation scientifique des journées d'études avait, à plusieurs reprises, buté sur la question de la rente avant de l'évacuer purement et simplement du rapport introductif ; aucun cadre théorique de discussion n'était donc proposé, les organisateurs s'en remettant presque entièrement à l'animateur de la commission.

On peut difficilement, dans ces conditions, incriminer J. Charmes, même si l'on se permet d'observer qu'il a situé son approche sur un plan résolument empirique, s'interdisant tout essai de théorisation à partir d'une information au demeurant riche et diversifiée. Cette « limite » a été soulignée par une des participantes qui se demandait si, dans l'étude portant sur le lac Alaotra, J. Charmes n'était pas resté au niveau d'une « approche résiduelle de la rente ». Celle-ci a en effet été appréhendée comme un solde à partir d'autres variables plus évidemment repérables ; le risque, dans ces conditions, était d'englober dans ce solde des éléments étrangers à la rente.

Fallait-il partir d'une définition *a priori* du concept ? Toutes les tentatives pour recentrer le débat au plan théorique ne rencontrèrent guère d'écho ; cela tient incontestablement au caractère très controversé d'une question que Marx qualifiait lui-même « d'emmerdante ». Les spécialistes d'économie rurale dans le domaine européen ont d'ailleurs souligné les limites, voire les erreurs de la théorie marxiste de la rente sans, pour autant, être en mesure de proposer une théorie de remplacement.

Faute d'assises théoriques sérieuses et d'outils conceptuels admis par tous, le débat s'est polarisé sur une question que l'on peut résumer de la manière suivante : le concept de rente n'est-il pas étranger à l'Afrique pré-coloniale ? Peut-on identifier des formes de capitalisme agraire en Afrique avant l'arrivée des Européens ? L'élargissement du thème était à coup sûr préjudiciable à son approfondissement mais certains des arguments présentés ont permis de l'enrichir.

La question de la rente renvoie à celle du rapport de l'homme à la terre et, plus généralement, à des moules particuliers où s'inscrivent les rapports de l'homme à l'espace et au temps. Dans l'Afrique pré-européenne, ce rapport, cette matrice sont tels qu'il n'est pas possible de parler de rente. Pour de nombreux participants le renvoi aux travaux de la commission traitant des représentations autochtones de l'espace tenait lieu de question préjudicielle ; furent ainsi rappelés le caractère « quasi-ombilical » du rapport de l'homme à la terre et la possibilité qu'avait tout individu d'accéder au sol sans verser d'autres tributs que symboliques. A supposer d'ailleurs que l'on puisse identifier des formes de rente avant l'arrivée des Européens, elles ne pouvaient profiter qu'à des allochtones...

Dans ces conditions, l'apparition des différentes formes de métayage n'a pu qu'être « le produit d'une dégradation de la coutume » liée au développement de l'économie marchande, aux déplacements forcés de populations et au fait que la terre devenait un bien rare. Parler de métayage dans la coutume africaine est un abus de langage et certaines formes de contrats non écrits tel le *dibi madibi* en usage dans les régions de plantation du Ghana et du Togo ne s'apparentent pas aux formes de mise en valeur indirecte caractéristiques du mode de production capitaliste.

La rente serait donc liée indissolublement à ce mode de production et son développement se serait opéré (en particulier à Madagascar) dans un contexte global de pénurie en produits vivriers de base et d'usure (apparition d'un lien de type nouveau entre créanciers et débiteurs se superposant aux liens de type ancien et fixant les protagonistes en un même lieu).

L'hypothèse d'une rupture radicale procédant d'une vision catastrophiste de l'histoire africaine a été mise en doute par de nombreux intervenants s'appuyant sur des exemples localisés très différents les uns des autres.

J. Charmes a fait observer, au cours du débat, que le système en vigueur autour du lac Alaotra, bien que fonctionnant autour du cheptel, s'apparentait à une forme de métayage et préfigurait, dans une certaine mesure les formes de capitalisme agraires observées ultérieurement. A supposer que le métayage eut été totalement inconnu dans la région, on ne pourrait que s'étonner de la facilité avec laquelle il s'est diffusé. Enfin, la démarche « pragmatique » des colonisateurs a consisté à « utiliser » ou à ne pas contrarier telle ou telle structure existant auparavant.

La société décrite par J. Charmes étant depuis très longtemps pénétrée par les rapports marchands, elle ne pouvait guère disqualifier la thèse de la coïncidence nécessaire entre rente foncière et capitalisme ; l'argument n'a pas manqué d'être opposé à l'animateur de la commission. C'était aller un peu vite en besogne. Historiquement, il est attesté que la rente pouvait exister dans d'autres modes de production que le mode de production capitaliste (dans le mode de production féodal la rente en nature ou/et en argent était même la forme principale d'extorsion du surproduit) ; il a également été démontré que la rente en tant que telle n'est pas nécessaire à l'émergence d'une agriculture capitaliste.

A l'appui de ces considérations (non formulées au cours des débats) sont venus un grand nombre d'exemples qui, tous, mettaient plus l'accent sur la continuité des processus que sur les phénomènes de rupture.

J. Charmes a travaillé sur une formation sociale divisée en castes et il montre bien qu'après 1940, la caste dominante menacée par l'abolition de l'esclavage, a reconstitué ses clientèles en jouant à fond la motorisation dans le cadre du mode de production capitaliste.

Un autre intervenant pense qu'autour du lac Tchad, l'Islam a peu à peu intégré et transformé l'institution des prêtres de la terre dans le cadre de rapports de type tributaire ; les nobles dépendant de l'empereur du Kanem ont littéralement mis au travail les agriculteurs sédentaires sur les terres les plus riches (polders et dépressions interdunaires) et il ne semble pas que les redevances aient eu un caractère symbolique.

Dans le nord du Mali, prévalait un modèle du même type ; dans les sociétés Songhaï, Peul et Touareg, existait une opposition de classe entre hommes libres et serviteurs. L'émancipation de ces derniers est restée purement formelle dans la mesure où les captifs, dépourvus de terres n'ont eu d'autre issue que de s'employer comme métayers (*Fary ka diemna*) chez leurs anciens maîtres.

Au Rwanda, la surestimation du fameux « contrat de la vache » (il s'agit d'un contrat de clientèle dit *Ubugake* consistant dans le prêt de bétail aux agriculteurs) a sans doute masqué les rapports fondamentaux d'inégalité foncière ; ceux-ci n'opposaient pas, comme on le pense généralement, une ethnie à une autre (les *Tutsi* aux *Hutu*) mais bien une minorité détentrice du contrôle foncier à des paysans propriétaires pauvres ou à des journaliers encore plus pauvres.

Tous ces exemples suffisent-ils à emporter l'adhésion ? Le rapporteur de la commission (F.G. Snyder) ne doute pas que le concept de rente foncière puisse être utilisé pour comprendre les périodes historiques antérieures à la colonisation. D'autres intervenants sont plus réservés et ils demandent que l'on distingue entre les catégories juridiques unificatrices (métayage) et les rapports économiques et sociaux réels. Liant le problème de l'accès à la terre

à celui de l'accès à la force de travail, un membre de la commission a montré, à propos de la Côte-d'Ivoire, que la disponibilité différentielle en main-d'œuvre détermine les conditions d'évolution de la rente foncière. Cette évolution s'est-elle faite sans solution de continuité ? Sa réponse est nuancée ; selon lui l'histoire de la régression du système de socialisation de la production reste à faire. Un autre intervenant a insisté sur la nécessité de faire « une histoire génétique des rapports sociaux ».

La controverse dont je viens de rendre compte a donc occupé tout le débat. Certains autres thèmes importants sont pourtant apparus en filigrane. J'en retiendrai un seul : celui du rôle central de l'État moderne dans la captation de la rente foncière.

Dans le cadre de la réforme agraire, certains gros propriétaires autour du lac Alaotra ont touché de l'État de fortes indemnités pour leurs terres comprises dans les périmètres d'aménagement ; ils les ont réinvesties dans l'achat de tracteurs, reproduisant ainsi, comme nous l'avons vu, leur domination dans le cadre de rapports sociaux d'un type nouveau. Le rôle de l'État dans la période actuelle à Madagascar n'était toutefois pas le sujet de l'intervention de J. Charmes. D'autres intervenants ont effleuré le problème.

Au sujet de la Réforme Agrifoncière togolaise de 1978, on s'est demandé si la rémunération des détenteurs de titres fonciers dans le cadre des Zones d'Aménagement Agricoles Planifiées (Z.A.A.P.) serait ou non effective. Dans ce cas précis on peut se demander si la rente n'a pas déjà commencé à bénéficier à des catégories sociales autres que les producteurs directs.

Au Rwanda, on a constaté que, dans le cadre de certains projets, les communautés paysannes se trouvaient dépossédées de la maîtrise foncière, la rente bénéficiant, là aussi, à l'État ou à des non-producteurs.

Élargissant le débat, un intervenant a manifesté ses craintes que le surproduit capté par les États dans le cadre des Réformes Agrifoncières soit ensuite redistribué selon une logique qui exclut la participation active des populations aux efforts de développement. Même monopolisée par l'État, la rente constituerait donc un frein au développement des forces productives. Sur ce thème, la commission n'a malheureusement guère eu l'occasion de dépasser le niveau anecdotique.

études réunies et présentées par
E. LE BRIS, E. LE ROY et F. LEIMDORFER

ENJEUX FONCIERS EN AFRIQUE NOIRE



TABLE DES MATIÈRES

Préambule	5
Liste des membres du comité scientifique de préparation	8

PREMIÈRE PARTIE

LES ENJEUX INITIAUX

Critiquer et dépasser une image caricaturale de l'Afrique noire précoloniale

Introduction, par E. Le Roy	11
The initial stakes	13

CHAPITRE I

Rapport introductif aux journées d'études, par J.-P. Chauveau,
J.-P. Dozon, E. Le Bris, E. Le Roy, G. Salem, F.-G. Snyder.

1. L'émergence de l'objet foncier dans la littérature administrative et scientifique	17
2. L'actualité des problèmes fonciers en Afrique noire et les ques- tions qu'elle suggère	26

CHAPITRE II

Approches thématiques

1. Le statut du foncier dans l'analyse de l'économie de plantation au Ghana, par J.-P. Chauveau	45
2. Épistémologie du « foncier » dans le cadre des économies de plantation ivoiriennes, par J.-P. Dozon	56
3. Le statut du foncier dans les études de terroirs menées par les géographes en Afrique de l'Ouest, par E. Le Bris	61
4. Le régime foncier rural en Afrique noire, par C. Coquery-Vidrovitch	65
5. Une approche pragmatique des situations foncières, par Ph. Haeringer	84

CHAPITRE III

Première discussion générale sur le rapport introductif

1. Interventions	91
2. Débats	92

DEUXIÈME PARTIE

L'APPROFONDISSEMENT DES ENJEUX

La terre dans les discours, les pratiques et les représentations de l'Afrique contemporaine.

Introduction, par E. Le Roy	97
-----------------------------------	----

CHAPITRE IV

Représentations autochtones de l'espace

1. Représentations et organisations endogènes de l'espace chez les <i>Myene</i> du Gabon (Nkomi et Mpongwe), par P.-L. Agondjo-Okawe	101
2. Lectures de l'espace africain, par Betote Dika Akwa Nya Bonanbela	115
3. L'espace et l'organisation foncière toucouleur (Sénégal et Mauritanie), par M. Wane	118
4. Rapports des débats, par P.L. Agondjo-Okawe	120
5. Synthèse des débats, par E. Le Roy	122
6. L'accès à la terre chez les paysans basundi (région du Pool, Congo), par D. Desjeux	126

CHAPITRE V

La logique foncière de l'État depuis la colonisation

- | | |
|---|-----|
| 1. Le choix d'une problématique juridique, par R. Verdier..... | 133 |
| 2. L'expérience ivoirienne, par A. Ley..... | 135 |
| 3. L'expérience malienne, par A. Rochegude..... | 141 |
| 4. Rapport des débats, par A. Ley, A. Rochegude et R. Verdier.. | 148 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Le Roy..... | 150 |

CHAPITRE VI

La rente foncière

- | | |
|---|-----|
| 1. Genèse de la rente foncière et du capitalisme agraire, par J. Charmes..... | 155 |
| 2. Rapport des débats, par F. Snyder..... | 163 |
| 3. Synthèse des débats, par E. Le Bris..... | 165 |

CHAPITRE VII

Agro-pastoralisme

- | | |
|---|-----|
| 1. Le processus juridique, les droits fonciers et l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger, par J.-T. Thompson..... | 169 |
| 2. Les Leyde du Delta central du Niger : tenure traditionnelle ou exemple d'un aménagement de territoire classique, par S. Cissé | 178 |
| 3. Rapport des débats, par E. Grégoire..... | 189 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Grégoire..... | 192 |
| 5. Évolution du régime foncier dans une société d'éleveurs nomades. Le cas des Twaregs Kel dinnik dans la région de Tahoua (Niger), par G. Lainé..... | 195 |
| 6. Un système de production agro-pastoral en crise : le terroir de Gourjae (Niger), par E. Grégoire..... | 202 |
| 7. Pastoralisme, agro-pastoralisme et organisation foncière : le cas des Peuls, par D. Kintz..... | 212 |

CHAPITRE VIII

La mise en place des réformes agrofoncières

- | | |
|--|-----|
| 1. Réflexions sur la réforme foncière sénégalaise de 1964, par M. Niang..... | 219 |
| 2. Le projet de la mise en valeur de la vallée de Baila en Basse-Casamance (Sénégal), par M. Diao..... | 228 |
| 3. La réforme agrofoncière au Togo, par K. Koffigoh..... | 240 |
| 4. La réforme agrofoncière et droit coutumier au Togo, par M. Foli..... | 253 |
| 5. Rapport des débats, par M. Foli..... | 263 |

- | | |
|--|-----|
| 6. Synthèse des débats, par E. Le Roy | 264 |
| 7. Droit d'usage et propriété privée, par J.-M. Gastellu | 269 |

CHAPITRE IX

Les grands projets d'aménagement et de développement dans les domaines agricoles, forestiers, hydrauliques, miniers ou pastoraux.

- | | |
|--|-----|
| 1. Transformations « dirigées » de l'espace agraire et réponses paysannes à la périphérie des lacs volta (Ghana) et kossou (Côte-d'Ivoire), par V. Lassailly-Jacob | 281 |
| 2. Grands projets de développement et pratique foncière en Côte d'Ivoire. L'exemple de l'opération San Pedro, par A. Schwartz | 293 |
| 3. L'aménagement du fleuve Sénégal et ses implications foncières, par J.-L. Boutillier | 301 |
| 4. Rapport des débats, par J.-P. Chauveau et G. Pontié | 308 |
| 5. Synthèse des débats, par E. Grégoire | 311 |
| 6. Organisation foncière et opération de développement. Le cas soninke du Sénégal, par J.-Y. Weigel | 315 |

CHAPITRE X

Politique foncière de l'État dans l'aménagement urbain

- | | |
|--|-----|
| 1. Mimétisme et droit de la planification urbaine en Afrique noire, par M. Prouzet | 325 |
| 2. Objet d'une recherche sur les politiques foncières de l'État dans l'aménagement urbain, par A. Durand-Lasserve et J.-F. Tribillon | 330 |
| 3. Rapport des débats, par A. Durand-Lasserve, M. Prouzet et J.-F. Tribillon | 334 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Le Bris | 336 |

CHAPITRE XI

Stratégies « privées » d'occupation de l'espace en milieu urbain et péri-urbain

- | | |
|--|-----|
| 1. Stratégies populaires pour l'accès au sol dans la ville africaine, par Ph. Haeringer | 341 |
| 2. Stratégie spatiale et stratégie familiale : la volonté de maintien en centre ville (exemple dakarais), par G. Salem | 360 |
| 3. Rapport des débats, par E. Le Bris | 370 |
| 4. Synthèse des débats, par E. Le Roy | 372 |

TROISIÈME PARTIE

LES NOUVEAUX ENJEUX

Quels seront les rapports sociaux impliqués par l'espace à l'horizon de l'an 2000 ?

Introduction, par E. Le Roy 379

CHAPITRE XII

Discussion générale et bilan

1. Synthèse du débat de clôture, par E. Le Bris 381
 2. Bilan des journées d'études, par E. Le Bris et E. Le Roy 382

CHAPITRE XIII

La question foncière en Afrique noire

- Comment la « question foncière » est-elle abordée dans les discours sur l'Afrique noire à l'époque contemporaine ? 391
 — Le rôle central de l'État africain dans l'évolution contemporaine de la « question foncière » 392
 — Les enjeux de la « question foncière » à l'horizon de l'an 2000 395

ANNEXES

1. Liste des participants aux « Journées d'études sur les problèmes fonciers », Paris, 22-25 septembre 1980 401
 2. Liste des organismes et des sigles 405
 3. Index des noms de groupes et de lieux 407
 4. Index des concepts 413
 5. Liste des cartes et des figures 420

ÉDITIONS KARTHALA

Collection MÉRIDIDIENS

Christian RUDEL, *Guatemala, terrorisme d'État.*
Bernard JOINET, *Tanzanie, manger d'abord.*
Philippe LEYMARIE, *Océan Indien, le nouveau cœur du monde.*
André LAUDOUEZE, *Djibouti, nation-carrefour.*
Bernard LEHEMBRE, *L'Île Maurice.*

Collection LES AFRIQUES

Essedine MESTIRI, *Les Cubains et l'Afrique.*
I. MBAYE DIENG et J. BUGNICOURT, *Touristes-rois en Afrique.*
Carlos MOORE, *Fela Fela, cette putain de vie.*
Bernard LANNE, *Tchad-Libye : la querelle des frontières.*
J.S. WHITAKER, *Les États-Unis et l'Afrique : les intérêts en jeu.*
Abdou TOURÉ, *La civilisation quotidienne en Côte-d'Ivoire. Procès d'occidentalisation.*
G.R.A.A.P., *Paroles de brousse : Des villageois africains racontent.*
Jean-Marc ELA, *L'Afrique des villages.*
Guy BELLONCLE, *La question paysanne en Afrique noire.*
Collectif, *Alphabétisation et gestion des groupements villageois en Afrique sahélienne.*

Collection HOMMES ET SOCIÉTÉS

1. *Sciences politiques et économiques*

Abdoulaye Bara DIOP, *La société wolof.*
J.F. MEDARD, Y.A. FAURE et al., *État et bourgeoisie en Côte-d'Ivoire.*
Guy ROCHETEAU, *Pouvoir financier et indépendance économique en Afrique : le cas du Sénégal.* En coédition avec l'ORSTOM.
Collectif, *Enjeux fonciers en Afrique noire.* En coédition avec l'ORSTOM.

2. Histoire et Anthropologie

- Joseph AMBOUROUE-AVARO, *Un peuple gabonais à l'aube de la colonisation. Le bas Ogové au XIX^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Collectif, *La civilisation ancienne des peuples des Grands Lacs*. En coédition avec le Centre de Civilisation Burundaise.
- François GAULME, *Le pays de Cama. Un ancien État côtier du Gabon et ses origines*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Antoine GISLER, *L'esclavage aux Antilles françaises (XVII^e-XIX^e siècles)*.
- Juliette BESSIS, *La Méditerranée fasciste, l'Italie mussolinienne et la Tunisie*. En coédition avec les Publications de la Sorbonne.
- Yoro FALL, *L'Afrique à la naissance de la cartographie moderne (XIV^e-XV^e siècle)*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Zakari DRAMANI ISSIFOU, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI^e siècle*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.
- Louis NGONGO, *Histoire des Forces religieuses au Cameroun (1916-1955)*.
- Françoise RAISON (Et. réunies par), *Les souverains malgaches. Constructions monarchiques et réappropriations populaires*.
- Bakoly DOMENICHINI-RAMIARAMANANA, *Du Ohabolana au Hainteny : langue, littérature et politique à Madagascar*. En coédition avec le Centre de Recherches Africaines.

3. Langues et cultures

- Pierre DUMONT, *Le français et les langues africaines au Sénégal*. En coédition avec l'A.C.C.T.
- Philippe NTAHOMBAYE, *Des noms et des hommes. Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi*.

Collection RELIRE

- Eugène MAGE, *Voyage au Soudan occidental (1863-1866)*. Introduction d'Yves Person.
- David LIVINGSTONE, *Explorations dans l'Afrique australe et dans le Bassin du Zambèse (1840-1864)*. Introduction d'Elikia M'Bokolo.
- Ida PFEIFFER, *Voyage à Madagascar (1856)*. Introduction de Faranirina Esoavelomandroso.
- Victor SCHOELCHER, *Vie de Toussaint Louverture*. Introduction de J. Adélaïde-Merlande.

Collection LETTRES DU SUD

- Yodi KARONE, *Le bal des caïmans*.

Max JEANNE, *La chasse au racoon*.
Merle HODGE, *Crick crack monkey*.
Gérard CORPATAUX, *Voyage sans retour*.
Joël LUGUERN, *Les parasols de Danang*.
José LOUZEIRO, *Pixote ou la loi du plus faible*.

Collection DE CONTES

Gabriel MFOMO, *Soirées au village* (Cameroun).
Jacques PUCHEU, *Contes haoussa du Niger*.
Gabriel MFOMO, *Les initiés* (Cameroun).
Henri TOURNEUX, *Les nuits de Zanzibar* (contes swahili).
Marie-Paule FERRY, *Les dits de la nuit* (contes tenda du Sénégal).

Collection SARABANDE (livres pour enfants)

Chouka la mangouste antillaise (texte de Maryse Cériote et dessins de Bordeclerc).
Marcy DANS LEE, *Ibon, l'oiseau des Philippines*.

HORS COLLECTION

A.C.C.T./D.N.A.F.L.A., *Initiation à la linguistique africaine par les langues du Mali*.
ANSELIN (Alain), *La question peule et l'histoire des Égyptes ouest-africaines*.
MICHEL (Andrée) et Coll., *Femmes et multinationales*.
Collectif, *Culture et politique en Guadeloupe et Martinique*. En coédition avec le journal *Alizés*.
Collectif, *Études africaines en Europe*; Bilan et inventaire (2 tomes).
ZHEGIDOUR (Slimane), *La poésie arabe moderne entre l'islam et l'occident*.

POLITIQUE AFRICAINE (revue trimestrielle)

1. *La politique en Afrique noire : le haut et le bas*.
2. *L'Afrique dans le système international*.
3. *Tensions et ruptures politiques en Afrique noire*.
4. *La question islamique en Afrique noire*.
5. *La France en Afrique*.

6. *Le pouvoir d'être riche.*
7. *Le pouvoir de tuer.*
8. *Discours populistes, mouvements populaires.*

(Pour plus de précisions sur ces titres, demandez le catalogue complet des éditions Karthala : 22-24, bd Arago, 75013 Paris.)